



Déclarations et Discours

Nº 82/25

LES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES, LES INVESTISSEMENTS ET LE DÉFI NORD-SUD

Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, devant le groupe Brazilinvest, Toronto, le 7 septembre 1982.

... J'aimerais saisir cette occasion pour échanger avec vous certaines idées sur l'investissement international et les sociétés multinationales, ainsi que sur la façon dont ces deux éléments peuvent contribuer au dialogue Nord-Sud. J'aimerais aussi vous suggérer des moyens qui pourraient nous permettre de formuler un ensemble de principes globaux en vue d'atteindre un meilleur climat au niveau des investissements internationaux et d'obtenir une reprise économique plus rapide.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Canada et le Brésil ont toujours fait l'objet d'importants investissements étrangers directs qui ont grandement avantagé nos deux pays, leur permettant de se développer plus rapidement qu'ils n'auraient pu le faire autrement.

Après avoir été pendant des décennies un importateur net d'investissements étrangers directs, le Canada en est récemment devenu un exportateur net. Il est donc maintenant en mesure d'en comprendre pleinement les avantages et les inconvénients et de voir ainsi les deux côtés de la médaille.

L'investissement étranger

Ceux d'entre nous qui ont des responsabilités de gestion de l'environnement financier et économique, que ce soit dans le secteur public ou privé, savent qu'il est essentiel, mais guère facile, d'établir un équilibre entre une croissance dynamique et un développement économique harmonieux. Cet équilibre est essentiel parce que l'environnement économique joue un rôle majeur dans le succès de toute décision d'investissement, quelle que soit sa nature ou sa portée. Ces décisions affectent non seulement la création de la richesse, mais souvent la création d'emplois et la prospérité de millions de personnes. Il n'est donc pas étonnant que les nations aient activement encouragé l'investissement étranger.

Toutefois, d'autres considérations se posent qui dépassent l'économique. Presque chaque nation s'est dotée d'une forme quelconque de contrôle de l'investissement étranger visant à servir ses besoins et ses aspirations en la matière. À titre d'exemple, les États-Unis se sont dotés d'un important ensemble de règlements et de mesures administrés par quelque 20 agences du gouvernement fédéral. Ainsi, un investisseur étranger ne peut acheter une maison en Indiana, une ferme d'élevage du poulet au Connecticut ou une mine en Alaska. Au Royaume-Uni, la Commission des monopoles et des fusions a effectivement empêché certaines formes d'investissement étranger. En Allemagne, l'État est intervenu selon les besoins pour interdire la participation
